

Communiqué de presse

Éducation : 17 suppressions d'emplois dans les collèges et lycées de Guadeloupe : amers cadeaux de fin d'année

Le ministre Blanquer continue sa politique de suppressions d'emplois dans l'Éducation Nationale depuis son arrivée. Il supprime encore 1800 emplois dans le second degré au niveau national.

À la rentrée 2021, 7490 emplois dans le secondaire auront été supprimés par Jean-Michel Blanquer. Et en 3 ans, aucune création d'emplois de CPE, d'AED, de PsyÉN. Cela, alors que le nombre d'élèves a augmenté de plus de 50 000 élèves !

Comment comprendre cette nouvelle suppression ?

La forte mobilisation sur la sauvegarde et l'amélioration du système de retraites et l'Éducation Prioritaire du début d'année 2020 a obligé le Ministère à regarder notre Académie avec un œil particulier.

Les 17 emplois supprimés, après les 56 de l'année dernière et les 86 de l'année précédente montrent que le Ministère, s'il n'a pas arrêté sa politique mortifère pour l'avenir de la jeunesse guadeloupéenne, sait que les enseignant-es, CPE, PsyÉN, AED et AESH se mobiliseront pour elle et pour leurs conditions de travail.

Notre mobilisation a permis de réduire le nombre d'emplois supprimés : c'est la première fois qu'aussi peu d'emplois sont détruits depuis 2005.

Depuis des années, notre Académie est sous-dotée en moyen, le Rectorat a avoué demander au moins 75 emplois de remplacement au ministère qu'il n'a pas dans l'Académie. C'est encore une preuve qu'il manque une centaine d'emplois.

Une piste pour l'Éducation Prioritaire

L'envoi de la mission de l'Inspection Générale et les discussions avec la FSU ont montré l'insuffisance de moyens d'Éducation Prioritaire.

Dans la prochaine dotation, il y a une diminution sensible des heures supplémentaires, l'équivalent de 450 heures. Cela donne la possibilité à la Rectrice d'augmenter la carte des établissements en REP+. **14 collèges peuvent être classés immédiatement en Éducation Prioritaire Renforcée.**

Le SNES-FSU Guadeloupe a, avec le SNEP, demandé une audience en ce sens à la Rectrice.

Rester vigilant·es pour notre jeunesse

Si notre académie *limite la casse*, c'est grâce à notre forte mobilisation. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que notre objectif, c'est la création d'emplois pour remédier aux difficultés structurelles de notre territoire : 91,3 % de nos collègues ont un indice de position sociale inférieur à la moyenne française.

Le dernier rapport de l'Insee positionne la Guadeloupe en bas de l'échelle du classement européen des territoires où la précarité matérielle est la plus fortement ressentie.

Cela démontre encore une fois l'urgence du classement de chaque collègue en Éducation Prioritaire Renforcée (REP+), pour qu'enfin l'Éducation soit une priorité en Guadeloupe.

Contacts : **Laïdi Ben Haddou** 0690.37.15.28 sg@guadeloupe.snes.edu
 Guillaume Marsault 0690.92.20.14 sg@guadeloupe.snes.edu